

Réf: Dossier 280108

Avis de constitution

SOCIETE « CAILLOUX TECHNOLOGIES »

Siège Abidjan Cocody Blockhauss, Lot 92, Ilot 3

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02 Jan 2024, et enregistrés au CEPICI le 08 Jan 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CAILLOUX TECHNOLOGIES »

Objet : Electricité, Froid et climatisation, sécurité électronique, réseau informatique, Prestations de service.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody Blockhauss, Lot 92, Ilot 3

Dirigeant(s) M AMON YAPO SAMUEL ROLAND (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-00493 du 19/01/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°03089/GTCA/RC/2024 du 19/01/2024

